



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Estonie

Question écrite n° 16570

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les relations entretenues par notre pays auprès de l'Estonie. En effet, cet Etat balte est naturellement, culturellement et économiquement plus tourné vers ses voisins scandinaves, baltes et russes. Néanmoins, avec la perspective de l'adhésion rapide de cet Etat à l'Union européenne, il semble important pour la France de pouvoir s'implanter fortement en Estonie, tant sur les plans culturel qu'économique. Par ailleurs tisser des liens politiques forts avec les autorités estoniennes semble aussi primordial afin de contrebalancer la vision anglo-saxonne du monde qui y est désormais omniprésente. Elle lui demande donc de lui préciser son sentiment à ce sujet, et de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Nos relations avec l'Estonie se sont beaucoup densifiées ces dernières années et sont appelées à se renforcer encore avec la double adhésion de ce pays à l'Union européenne et à l'OTAN. La France entretient des relations politiques de bonne qualité avec l'Estonie et les contacts franco-estoniens sont réguliers : en 2003, le Président de la République a reçu le Président de la République estonienne, le 27 juin ; le ministre des affaires étrangères s'est entretenu à deux reprises à Paris avec son homologue estonienne. La ministre déléguée aux affaires européennes s'est rendue de son côté à Tallin le 2 avril dernier. Au plan économique et commercial, nos échanges ont doublé entre 1998 et 2001, même s'ils restent encore insuffisants. La France est le deuxième fournisseur de l'Estonie, mais les investissements français progressent rapidement depuis trois ans : notre pays est passé de la trente-quatrième place en 1998 au treizième rang en 2002. Avec l'entrée prochaine de l'Estonie dans l'Union européenne, des perspectives s'ouvriront à nos entreprises concernant des contrats d'infrastructures qui bénéficieront de financements européens et multilatéraux. A cet égard, la nouvelle liaison aérienne directe entre Tallin et Paris ne pourra qu'aider au développement de nos échanges. Notre coopération avec ce pays continue d'être centrée sur son adhésion à l'UE et s'articule autour de la reprise de l'acquis communautaire. La coopération institutionnelle et technique se concentre sur l'appui au renforcement des capacités administratives estoniennes. La France conduit également, depuis 2000, un programme pilote d'enseignement du français destiné aux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères. Cet enseignement est d'autant plus important pour un pays qui va adhérer à l'Union européenne prochainement et où la place de notre langue reste modeste. Les relations scientifiques se développent au travers des échanges universitaires. Nos échanges culturels se tissent de leur côté via notamment le centre culturel français de Tallin qui doit prochainement se réinstaller au centre ville. Au total, des relations plus substantielles se nouent entre la France et l'Estonie, partenaire désormais à part entière de notre pays au sein de l'Union européenne. La France poursuivra dans cette direction.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16570

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2808

Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8617